

Attestation des Commissaires aux Comptes, sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

LATECOERE S.A.

Société Anonyme à Conseil d'administration
au capital de 188.398.504 €
135, rue de Périole
31 500 Toulouse

Exercice clos le 31 décembre 2016

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

29 rue du Pont – CS 20070
92 578 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit

Commissaire aux Comptes

Rue Carmin
B.P. 17610
31 676 Labège Cedex

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Société Latécoère S.A.

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 3.036.912 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Labège, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Gilles Hengoat
Associé

KPMG AUDIT
Département de KPMG SA



Michel Dedieu
Associé

LATECOERE

S.A. à Conseil d'Administration au capital de 188 398 504€

SIÈGE SOCIAL et ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL
135, rue de Périole
B.P. 25 211
31079 TOULOUSE CEDEX 5

Tél. : 05 61 58 77 00
Fax : 05 61 58 76 17
Internet : www.Latécoère-group.com

572 050 169 RCS Toulouse
Siren 572 050 169 - Siret 572 050 169 00026
NAF 3030 Z

ATTESTATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS établie en application de l'article L. 225-115 du Code de commerce

Je soussignée, Yannick Assouad, Directeur Général de la société Latécoère certifie que les rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de la société se sont élevées à 3.036.912 € (Trois Millions Trente-Six mille Neuf cent douze euros) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

A Toulouse, le 28 avril 2017



Yannick Assouad
Directeur Général